

PRISE EN CHARGE DE LA **DOULEUR** AU COURS DE VOTRE **HOSPITALISATION**

➤ **Contrat d'engagement Douleur**

« Toute personne a le droit de recevoir des soins visant à soulager sa douleur. Celle-ci doit être en toutes circonstances prévenue, évaluée, prise en compte et traitée [...] » Article L 1110-05 du code de la santé publique

Il est possible qu'au cours de votre séjour, vous soyez confrontés à un problème de douleur.

L'ensemble du personnel de la Chataigneraie s'engage à **écouter** et **prendre en charge** votre douleur et à mettre en œuvre **tous les moyens disponibles** pour vous aider.

➤ **La douleur n'est pas une fatalité**

Il existe différents types de douleurs qui altèrent le **confort** et la **qualité de vie**:

- ▶ Douleur aigue: post chirurgie, traumatisme...
- ▶ Douleur provoquée: soin, séance de rééducation...
- ▶ Douleur chronique: installée depuis plus de 3 mois

Ces douleurs diminuent votre énergie, et freinent la prise en charge en rééducation.

Elles n'existent pas sans raison, ne les laissez pas s'installer.

➤ **Lutter contre la douleur, cela dépend aussi de vous. Alors parlons-en ensemble !**

Traiter votre douleur, c'est possible si vous en parlez. Aidez l'équipe soignante à mieux vous soulager.

Nous vous proposons de mesurer votre douleur en lui donnant une note de 0 à 10 (0 représente « pas de douleur » et 10 « la douleur maximale imaginable ». En fonction de votre état clinique, une autre échelle pourra vous être proposée.

Cette mesure, qui doit être répétée, permet d'adapter au mieux votre traitement antalgique.

La traçabilité de l'évaluation de la douleur dans votre dossier patient fait partie des indicateurs de qualité de votre prise en charge dans notre établissement de santé

➤ **Les traitements proposés**

- 1、 LES MOYENS MEDICAMENTEUX: Sur prescription médicale : Antalgiques par voie orale, Antalgiques par inhalation (MEOPA), Antalgiques par voie injectable (AINS - Toxine botulique)
- 2、 LES MOYENS PHYSIQUES: · Chaleur, froid, Massages, Electrothérapie à visée antalgique, Installations, positionnement, orthèses, ...
- 3、 LES AUTRES MOYENS: Hypno-analgésie, Relaxation, Psychothérapie

➤ **Le comité de lutte contre la Douleur**

Le Comité de Lutte contre la Douleur (CLUD) est une instance **pluridisciplinaire** (médecins, pharmacien, kinésithérapeute, ergothérapeute, psychologue, infirmière, aide-soignante) qui se réunit plusieurs fois par an.

Il s'agit d'une commission de réflexion qui travaille en lien avec le Direction de l'Etablissement et la Commission Médicale d'Etablissement.

Ce comité est chargé de proposer des objectifs en termes **d'amélioration de la prise en charge** de la douleur, d'organiser des actions correctrices, de suivre leur effet, ainsi que de promouvoir des actions de formation sur la prise en charge de la douleur.